



# Règles d'utilisation du logo pour les Membres de l'UICN

Version 1 – mai 2011

## 1. Introduction

La mission de l'UICN est d'influer sur les sociétés du monde entier, les encourager et les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

Dans ce monde envahi par les informations, les organisations et les marques, il est plus important que jamais que l'UICN projette l'image claire et cohérente d'une Union forte et crédible.

Les Membres de l'UICN, au cœur de l'Union, en sont les éléments constitutifs et les forces vives de la mise en œuvre du Programme.

Ils sont autorisés à utiliser le nom et le logo de l'Union selon des règles précises, et ils sont encouragés à manifester leur association avec elle. Ils participent ainsi, de manière proactive, à accroître sa visibilité.

### Besoin d'aide ?

- Questions : [logo@iucn.org](mailto:logo@iucn.org)
- Dossiers du logo pour les Membres de l'UICN : [www.iucn.org/logo](http://www.iucn.org/logo)
- Aide locale : adressez-vous au responsable de la communication ou au Correspondant pour les relations avec les Membres au bureau de l'UICN de votre région

## 2. Le logo de l'UICN

Le logo de l'UICN est l'élément le plus important de notre identité visuelle. Il représente l'image de marque et la proposition de valeur de l'UICN, ainsi que la crédibilité, la confiance et la bonne volonté que nous avons su établir en plus de 60 ans d'activité.

Le logo est une image simple et marquante qui symbolise notre planète, notre Union et l'espoir dans l'avenir. Il doit être utilisé de manière cohérente afin de construire et de soutenir, sur le long terme, le travail et la mission de l'Union.

Les règles précisant qui peut utiliser le logo et comment, suivent l'esprit des Statuts (Articles 20, 46, 71, 75, 78, 79), du Règlement (65, 67, 78) et des Résolutions de l'UICN (WCC 2.12) ou sont autorisées par eux. De plus, ces règles ont en compte les décisions du Conseil et les politiques et directives du Secrétariat. Parmi les exemples : décision du Conseil sur l'octogone de l'image de marque de l'UICN (2006) et Politique mondiale des ressources humaines du Secrétariat (15.1, 15.5).

Les règles portant sur le graphisme du logo figurent à la section 5, un peu plus loin.

## 3. Qui peut utiliser le logo de l'UICN ?

Les Membres de l'UICN peuvent témoigner de leur association avec l'UICN en utilisant une version spécifique du logo. Dans tous les cas, cette version, destinée aux Membres, doit être utilisée et les règles d'application figurent à la section 5.



Seuls les Membres actuels de l'UICN sont autorisés à utiliser cette version du logo. S'ils cessent d'être Membres ils n'ont plus le droit de l'utiliser.

Notez que seuls le Directeur général et les membres du Secrétariat régulièrement employés sont habilités à représenter l'UICN en utilisant son logo. Ceci s'applique à tout type de matériel, imprimé ou numérique.



## 4. Comment écrire sur l'UICN ou en parler

Dans l'usage courant, notre nom est « UICN » et, en accord avec les dispositions ci-dessous, il devrait être utilisé pour tout matériel de communication.

Si vous souhaitez développer l'acronyme, vous avez deux possibilités :

- UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) – pour les titres ou dans le texte
- UICN, Union internationale pour la conservation de la nature – dans le texte

Normalement, vous n'avez besoin d'utiliser le nom entier que la première fois qu'il est mentionné dans un texte ou un document, ou dans une section ou un chapitre d'un document plus long. Ensuite, vous pouvez utiliser « UICN ». Il en va de même dans toutes les langues : anglais, français, espagnol et autres.

### 4.1 Le nom légal de l'UICN

Le nom légal entier de l'UICN, tel qu'il a été enregistré en Suisse, est *UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (IUCN, International Union for Conservation of Nature and Natural Resources)*. Il peut être utilisé en français ou dans sa traduction anglaise dans tous les documents de nature légale, ou qui pourraient avoir une implication légale. Il n'est en général pas utilisé pour la communication à l'extérieur ou à l'intérieur.

### 4.2 Ne pas utiliser :

- Union internationale pour la conservation de la nature (sans « UICN »)
- UICN – Union internationale pour la conservation de la nature (reliés par un trait d'union)
- Union mondiale pour la nature
- UICN – Union mondiale pour la nature

### 4.3 Traduction du nom de l'UICN dans les langues non officielles de l'UICN

Le nom de l'UICN existe dans les trois langues officielles – anglais, français et espagnol. Dans le cas où vous auriez besoin du nom dans une autre langue, veuillez contacter l'Unité chargée de la communication mondiale ([logo@iucn.org](mailto:logo@iucn.org)) pour obtenir des informations sur les autres traductions officielles disponibles.

S'il n'existe pas de traduction adoptée officiellement dans la langue en question, nous sommes prêts à accepter vos suggestions accompagnées d'explications claires sur le choix des mots. Après approbation écrite par l'Unité chargée de la communication mondiale, la proposition pourra être utilisée par le Membre.

## 5. Les règles d'utilisation du logo

### Couleur

Voici le logo des Membres de l'UICN qui, dans la mesure du possible, devrait être utilisée de préférence. Le logo de l'UICN est constitué de quatre couleurs : trois bleus et noir ; il n'y a pas de référence en Pantone. Le logo des Membres existe seulement sous forme numérique.



<p><b>Noir &amp; blanc</b></p> <p>Dans les cas où il n'est pas possible d'utiliser la version en couleur du logo des Membres, il est possible d'utiliser un logo unicolore (noir et blanc). Faites usage de la version numérique existante.</p>	
<p><b>Blanc</b></p> <p>Sur fonds sombres, c'est la version en blanc du logo des Membres qu'il faut utiliser. Utilisez la version numérique existante. Notez qu'il n'y a pas de dégradé dans cette version blanche du logo (il est uni).</p>	
<p><b>Le fond</b></p> <p>Il est préférable d'utiliser le logo des Membres de l'UICN sur un fond uni blanc ou de couleur claire. Sur un fond sombre, la version blanche du logo doit être utilisée.</p> <p>Le fond ne doit jamais faire concurrence au logo des Membres qui doit toujours être clairement visible. Si le fond est encombré ou compliqué, la version en couleur du logo des Membres doit être placée dans un carré blanc ou de couleur claire et tenir compte de la zone de sécurité (voir ci-après).</p>	 
<p><b>Zone de sécurité</b></p> <p>Le logo des Membres de l'UICN a besoin d'une zone de sécurité pour que son impact visuel soit fort. Quelle que soit la taille du logo utilisée, la zone de sécurité doit être équivalente à la hauteur du « N ». Si possible, laissez un espace plus grand.</p>	
<p><b>Dimensions et résolution</b></p> <p>Des dimensions standard ont été adoptées pour le logo en fonction de son utilisation : brochures, en-tête de lettres, cartes de visite, présentations PowerPoint. Veuillez contacter votre Correspondant pour les relations avec les Membres pour de plus amples renseignements. Pour le matériel imprimé ne pas utiliser un logo inférieur à 7mm.</p> <p>En fonction des applications (web, publication imprimée, document Word), des résolutions spécifiques peuvent être nécessaires. Vous pouvez obtenir le logo des Membres dans diverses résolutions en vous adressant à votre Correspondant pour les relations avec les Membres.</p>	
<p><b>Langues</b></p> <p>Il existe trois versions du logo des Membres de l'UICN correspondant à nos langues officielles : anglais, français, espagnol. De plus, il est possible d'obtenir une version particulière dans la langue de votre pays ou de votre région en accord avec l'Unité de la communication mondiale.</p>	 <p><i>*Note: Version anglaise du logo des Membres</i></p>

Les Membres peuvent utiliser la version autorisée du logo la plus appropriée. Des versions dans différentes langues ne doivent jamais être placées à proximité sur le même document ou matériel.



*\*Note: Version espagnole du logo des Membres*

### Utilisations incorrectes du logo

- Ne modifiez pas les couleurs du logo
- Ne séparez pas les deux éléments du logo : le « C » et les lettres
- Ne redessinez pas le « C » du logo dans une autre couleur ou ne le remplissez pas avec une image ou des dessins
- Ne modifiez pas l'épaisseur ou les dimensions du « C »
- Ne modifiez pas les caractères ou leurs dimensions
- N'utilisez pas les deux éléments du logo sur d'autres logos ou dessins qui apparaîtraient à côté du logo de l'IUCN
- Ne laissez pas d'autres logos faire de l'ombre au logo de l'IUCN ; les dimensions doivent être les mêmes
- N'utilisez aucune des versions antérieures du nom et du logo de l'IUCN



- N'utilisez pas le logo de l'IUCN combiné avec le nom entier

